

Produit

CPR Invest - Defensive - I EUR - Acc

Un Compartiment de CPR Invest

LU1203018707 - Devise : EUR

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg.

Société de gestion : CPR Asset Management (par la suite : « nous »), membre du Groupe de sociétés Amundi, est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

L'AMF est chargée du contrôle de CPR Asset Management en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.cpram.com ou appeler le +33 153157000.

Ce document a été publié le 03/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un Compartiment de CPR Invest, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que SICAV.

Durée : La durée du Compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Un fonds nourricier est un fonds qui investit au moins 85 % de son actif dans un autre fonds, appelé fonds maître. CPR Invest - Defensive (le « Compartiment nourricier ») investit dans la part T de CPR Croissance Défensive, un Fonds commun de placement français (le « Fonds maître »).

L'objectif d'investissement du Compartiment nourricier est le même que celui du Fonds maître après déduction des commissions spécifiques à chaque part du Compartiment.

L'objectif d'investissement du Fonds maître est de générer, sur la période de détention recommandée (au moins deux ans), une performance annuelle, nette de frais, supérieure à €STR capitalisé + 2,50 % avec une volatilité maximale attendue de 7 %.

Pour ce faire, l'équipe de gestion définit l'allocation entre les actions, les obligations et les instruments du marché monétaire qui peut différer des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximale. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et à la sélection des supports correspondants. Ces décisions sont basées sur les prévisions de marché, les données financières et les données sur les risques.

L'approche « best-in-class » n'exclut aucun secteur d'activité par principe. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et le Fonds maître peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Le Fonds maître est un portefeuille mondial diversifié combinant plusieurs catégories d'actifs : actions (y compris les petites capitalisations), taux d'intérêt, crédit (y compris les titres de la catégorie « Speculative Grade », c'est-à-dire ayant une notation inférieure ou égale à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou considérée comme équivalente par la Société de gestion selon ses propres critères), investissements sur le marché monétaire, change, stratégies alternatives, matières premières (hors matières premières agricoles), exposées à toutes les zones géographiques (y compris les marchés émergents).

Les actifs du Fonds maître peuvent être investis dans des OPC jusqu'à 100 %. Il peut également détenir des titres. L'exposition aux actions sera comprise entre 10 % et 30 % de l'actif total du portefeuille. La part des investissements suivants (catégorie d'actifs « taux d'intérêt ») représente au moins 60 % de l'actif total du Fonds maître : produits de taux d'intérêt (y compris les obligations convertibles) et instruments du marché monétaire (y compris les OPC), dépôts auprès d'un établissement bancaire, pensions livrées sur obligations. Le Fonds maître peut investir dans des produits de taux d'intérêt d'émetteurs publics et privés de l'OCDE qui sont de qualité « Investment grade » au moment de leur achat, c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- [Source S&P/Fitch] ou Baa3 [Source Moody's] ou considérée comme équivalente par la Société de gestion selon ses propres critères. Le Fonds maître peut investir jusqu'à 40 % de ses actifs dans des obligations d'État de la zone OCDE appartenant à la catégorie « Speculative Grade », c'est-à-dire des notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou considérées comme équivalentes par la Société de gestion selon ses propres critères. Le Fonds maître peut investir jusqu'à 40 % de ses actifs dans des obligations d'État de la zone OCDE appartenant à la catégorie « Speculative Grade », c'est-à-dire des notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou considérées comme équivalentes par la Société de gestion selon ses propres critères. Le Fonds maître est limité à une exposition aux « actifs à risque * » comprise entre 0 % et un maximum de 40 % de la catégorie d'actifs totale du Fonds maître.

* Le terme « actifs à risque » est défini dans la section Stratégie d'investissement du prospectus du Fonds maître.

Pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, la société de gestion s'appuie sur ses équipes et sa propre méthodologie, qui comprend, entre autres, les notations émises par les principales agences de notation. La rétrogradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'implique pas systématiquement la vente des titres concernés ; la société de gestion s'appuie plutôt sur son évaluation interne pour évaluer la possibilité de conserver ou non les titres en portefeuille. Pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, la société de gestion s'appuie sur ses équipes et sa propre méthodologie, qui comprend, entre autres, les notations émises par les principales agences de notation. La rétrogradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'implique pas systématiquement la vente des titres concernés ; la société de gestion s'appuie plutôt sur son évaluation interne pour évaluer la possibilité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, un indicateur qui mesure l'impact de la variation du taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-3 ; +8].

Les achats et ventes d'instruments financiers dérivés ou de titres temporaires peuvent être utilisés par le Fonds maître pour couvrir et/ou exposer le portefeuille.

Les instruments dérivés ne peuvent être utilisés par le Compartiment nourricier qu'à des fins de couverture.

Le Compartiment est activement géré. Le Compartiment peut utiliser un Indice de référence a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne l'indice de référence de la commission de performance utilisé par les catégories d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Le Fonds maître privilégiera les OPC (y compris les ETF) qui intègrent une approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur processus d'investissement.

Le Fonds maître privilégiera la sélection d'ETF gérés par le groupe Amundi si la stratégie recherchée est proposée par le groupe Amundi. Il n'existe aucune contrainte relative à un tel Indice de référence qui limite la construction du portefeuille.

Il est prévu que la performance du Compartiment nourricier soit fortement corrélée à celle du Fonds maître. Toutefois, la performance du Compartiment nourricier sera inférieure à celle de la part T du Fonds maître en raison, en particulier, des coûts et dépenses encourus par le Compartiment nourricier.

Des informations sur l'indice de référence €STR sont disponibles sur <https://www.emmibenchmarks.eu/>.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Investisseur de détail visé : Ce produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante en matière d'investissement dans des fonds, cherchant à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et pouvant supporter des pertes allant jusqu'au montant investi.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	plus de 2 ans*
Coûts totaux	610 €	724 €
Incidence des coûts annuels**	6,2 %	3,7 %

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement annuel moyen soit de 1,95 % avant déduction des coûts et de -1,77 % après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00 % du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend les coûts de distribution de 5,00 % du montant investi. C'est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera du coût réel.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	frais 1,16 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels au cours de l'année ou dernière.	110,01 EUR
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons.	0,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions aux résultats	liées 20,00 % annuel de performance au-delà de celle de l'actif de référence. 20 % de la différence entre l'actif net de la Catégorie d'actions et l'Actif de référence. Indicateur de performance : €STR capitalisé + 1,50 %. Méthodologie de l'AEMF depuis le 1er janvier 2022. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La **Période de détention recommandée** : plus de 2 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rendement et des coûts du Compartiment.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 09 h 00, heure de Luxembourg, le Jour d'évaluation. Veuillez consulter le Prospectus de CPR Invest pour de plus amples informations concernant les rachats.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres Compartiments de CPR Invest conformément au prospectus de CPR Invest.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au Compartiment, y compris les diverses politiques publiées du Compartiment, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Compartiment au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.
 Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.